

COMPTE RENDU SEANCE DU 7.12.2010

TARIF LOCATION SALLE DES FETES 2011

Repas jusqu'à 40 personnes	93.00€
Repas de 41 à 70 personnes	104.00€
Repas de plus de 70 personnes	132.00€
Vin d'honneur	25.00€
Chauffage pour un vin d'honneur	10.00€
Chauffage pour une autre location	22.00€
Location pour une association com . chauffage comp	52.00€
Location pour une association hors commune (chauffage non compris)	66.00€
Location sonorisation	20.00€
Vaisselle cassée ou perdue(l'unité)	1.50€

Deux locations gratuites par association communale en partant du 1er Janvier de l'année en cours
(soit environ 2% d'augmentation par rapport à 2010)

GARDIENNAGE EGLISE

Après délibération, le conseil Municipal,

DECIDE de verser une indemnité de gardiennage pour l'église de 130.00€
annuel (payable en décembre)

Vote des Primes de fin d'année

Vu la loi du 26 Janvier 1984 qui prévoit dans son article 111 que la prime de fin d'année peut être versée directement par les communes en imputant la dépense au chapitre 64 frais de personnel,(base proposée par le comité technique paritaire 880.50 € net pour un temps plein).

Le Conseil Municipal, après délibération, décide de verser une prime de fin d'année aux agents communaux ci après désignés et suivant leur temps de travail hebdomadaire

CESSATION REGIE PHOTOCOPIE

Monsieur le Maire explique que la régie de photocopie n'a plus lieu d'exister.

(Recette annuelle de 2 à 3 euros depuis 2 ans)

En effet , les habitants de La chapelle Craonnaise ne demande plus à faire de photocopies , la plupart disposant de fax ou de scanner .

En conséquence et après délibération, le Conseil Municipal,

Décide d'arrêter la régie photocopie à compter du 15.12.2010.

SECURITE BOURG

Depuis plusieurs mois, le conseil municipal envisage de sécuriser l'axe de la RD 602 en partie agglomérée ainsi que le carrefour RD 286 .Ces routes assurent principalement un transit .

Une campagne de contrôle de vitesse a été réalisée entre le 11/1/2010 et le 21/10/2010 sur les routes départementales et en agglomération .Le dispositif mis en place en différents points de l'agglomération comprenait un radar affichant la vitesse.

Globalement en entrée d'agglomération RD602 sens RD771 vers RD 128 : 38% de véhicule à + de 50 km/h et sens RD128 vers RD771 : 24% de véhicules à + de 50 km/h dont environ 15% entre 50 et 60

Ce bilan ne laisse pas apparaître des vitesses très élevées.

De nombreuses possibilités peuvent être envisagées pour améliorer la sécurité mais une étude doit être réalisée avant et coût déjà plus de 1000.00€

En conséquence,

Concernant le carrefour et après avis du Conseil Général , le conseil municipal a décidé de réaliser dans un premier temps un marquage sol afin de bien délimiter le carrefour ; mesure la moins onéreuse en attendant un aménagement du bourg à moyen terme et réalisable rapidement .

PLAN D'EAU

Monsieur le Maire présente le devis de Mr L'OURY arboriste grimpeur concernant la taille des trois saules pleureurs et du tilleul à savoir 980.72€ TTC , Devis accepté.

Il présente également le devis de AQUA 2B concernant une analyse des poissons existants et une remise du poisson après un tri

Le devis est accepté mais des précisions sont à demander pour la réalisation (baisse du niveau d'eau , location pompe, autorisation éventuelle etc...)

ENFOUISSEMENT RESEAUX ROUTE DE DENAZE

Le projet de la commune a été retenu par le comité de choix .Ces travaux seront réalisés sans doute au 2 ème semestre

Montant retenu 83 720.00€ pour l'électricité-20.000.00€ pour les réseaux téléphoniques. Globalement l'investissement de la commune candélabres compris sera d'environ 50 000.00€

ARGENT DE POCHE

La communauté de communes renouvelle ce dispositif pour 2011 et demande aux communes de proposer des petits travaux (peinture, nettoyage etc...) aux jeunes de la com com de 16 à 18 ans

Ces jeunes sont encadrés par un adulte et sont rémunérés sur la base de 15€ / 3 heures maxi par jour.

Le conseil est favorable à ce dispositif et va proposer des travaux aux jeunes de la commune qui seraient intéressés

MAISON MACE

Après discussion avec Mme MACE, il apparaît qu'il serait souhaitable d'aller faire un état des lieux de ce logement et d'établir une liste des travaux prioritaires (à charge ou de la commune ou du locataire)

FESTIVAL DE L'HUMOUR

La commune a été sollicitée pour recevoir une troupe en semaine en 2011
Le comité des fêtes a donné son accord pour organiser cette animation sachant qu'en cas de déficit la commune en prendrait une partie à sa charge

CIMETIERE

Des concessions pourraient être reprises mais avant toute reprise la commune doit disposer d'un ossuaire
Coût environ 1000.00€ .A réfléchir

Réflexion sur un projet de **logo** pour la commune